*Émetteur :*

« Nom de l’entreprise / association »

« Adresse »

« Code postal » « Ville »

« Téléphone »

Communauté d’Agglomération du Pays de Grasse

À l’attention de Monsieur le Président,

Jérôme VIAUD

57 Avenue Pierre Sémard

06130 GRASSE

**Objet : Demande de subvention 2023**

« Ville », le « date »

Monsieur le Président,

*S’il s’agit d’une association :*

« Nom de l’association » est une association de « objet de l’association », reconnue d’utilité publique (*s’il y a lieu, ou « représentative auprès des pouvoirs publics »…*), qui a pour vocation de (*préciser*).

*S’il s’agit d’une entreprise :*

« Nom de l’entreprise » est une entreprise de « objet de l’entreprise » créée en « année », qui propose « nature des produits / services proposés ». Elle génère un chiffre d’affaires annuel de « montant » euros et emploie « nombre » salariés.

Parmi les activités conduites par notre « entreprise / association », nous souhaitons mettre en œuvre à notre initiative le projet intitulé « nom du projet ».

*Détailler brièvement votre projet : lien avec les compétences de la CAPG, intérêts pour le territoire, objectifs, cibles, durée, moyens, partenaires éventuels, etc.*

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, nous sollicitons, par la présente, une subvention d’un montant de « montant » euros auprès de la Communauté d’Agglomération du Pays de Grasse.

Nous restons à votre entière disposition pour toute précision que vous jugeriez nécessaire à l’étude de notre demande.

Vous remerciant par avance de l’intérêt que vous porterez à notre sollicitation, et dans cette attente, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de nos respectueuses salutations.

***Signature et tampon***

**« Prénom » « Nom »**

**« Titre »**

*Entreprise :* *faire mention du statut de l’entreprise (SA, SARL…), son capital, son immatriculation au RM/RCS (préciser le lieu ; si auto-entrepreneur, préciser « dispense »), son numéro Siret, Siren et de TVA intracommunautaire s’il y a lieu.*

*Association : faire mention de la forme de l’association (loi de 1901…), son numéro d’immatriculation et le lieu d’enregistrement (mairie ou préfecture de…).*